



Systeme de La Haye

Systeme de La Haye concernant
l'enregistrement international
des dessins et modes industriels

**Rapport semestriel
Juin 2009**



ORGANISATION
MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

SYSTÈME DE LA HAYE CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL
DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

Rapport semestriel
(janvier – juin 2009)

Activité d'enregistrement globale

De janvier à juin 2009, le volume de l'activité d'enregistrement dans le cadre du système de La Haye a globalement augmenté par rapport à la même période en 2008. Le Bureau international a inscrit 850 enregistrements internationaux (+15,5%) pour la protection de 4655 dessins ou modèles (+32,3%). Le nombre de désignations contenues dans ces enregistrements internationaux a toutefois diminué de 17,2% par rapport à la même période en 2008. Cette diminution semble être due au fait que de nombreux déposants ont choisi de désigner la Communauté européenne plutôt que chacun des États membres de l'Union européenne également parties à l'Arrangement de La Haye (voir les graphiques 1 à 4).

Durant le premier semestre de 2009, le nombre de renouvellements (1455) inscrits par le Bureau international a diminué de 17,3% par rapport à la même période en 2008. Cette diminution semble être due à la baisse importante de l'activité d'enregistrement intervenue 5 ans plus tôt (voir les graphiques 9 à 12).

Le nombre de modifications inscrites par le Bureau international dans le cadre du système de La Haye a diminué de 48% par rapport à la même période en 2008. Cette diminution est due principalement à une très forte baisse du nombre de demandes de changement de nom ou d'adresse du titulaire (-58,6%) ou du mandataire (-70,4%). Le nombre de refus et de déclarations d'octroi de la protection émis a augmenté de 195% (voir le tableau n° 1 ci-dessous).

Tableau n° 1

Opérations diverses enregistrées de janvier à juin 2009

Taux de croissance par rapport à 2008

	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>Croissance</u>
Acquisition de droits			
Enregistrements internationaux	736	850	15,5%
Dessins ou modèles dans les enregistrements internationaux	3 519	4 655	32,3%
Désignations individuelles dans les enregistrements internationaux	6 505	5 383	-17,2%
Maintien en vigueur de droits			
Renouvellements	1 759	1 455	-17,3%
Dessins ou modèles dans les renouvellements	7 640	5 831	-23,7%
Enregistrements internationaux en vigueur (le 30 juin 2009)			
Enregistrements actifs	25 713	25 974	1,02%
Nombre de dessins ou modèles dans les enregistrements actifs	108 522	109 733	1,12%
Désignations actives	265 694	262 503	-1,20%
Nombre de titulaires de droits	8 070	7 812	-3,20%
Modifications	1 861	963	-48,3%
Changements de titulaire	141	121	-14,2%
Changements de nom ou d'adresse du titulaire	677	280	-58,6%
Renoncations à l'enregistrement international	0	4	-
Limitations	0	0	-
Constitutions de mandataire	307	304	-1,0%
Changements de nom ou d'adresse du mandataire	682	202	-70,4%
Renoncations au mandat	54	52	-3,7%
Corrections	0	0	-
Refus et déclarations d'octroi de la protection	123	364	195,9%
Refus	9	84	833,3%
Déclarations d'octroi de la protection	110	280	154,5%
Retraits du refus	4	0	-

Nature des enregistrements internationaux*Voie de dépôt*

Sur l'ensemble des enregistrements internationaux inscrits par le Bureau international durant le premier semestre de 2009, 98,5% ont été déposés directement auprès du Bureau international.

Portée (produits, secteurs d'activité)

Par ordre décroissant de fréquence, les dessins et modèles industriels pour lesquels des enregistrements internationaux ont été inscrits durant le premier semestre de 2009 relevaient le plus souvent des classes 10, 9, 6, 7, et 32 de la huitième édition de la classification de Locarno (voir le tableau n° 2 ci-dessous).

Sur l'ensemble des enregistrements internationaux inscrits par le Bureau international durant le premier semestre de 2009, 49% concernaient des produits relevant d'une des cinq classes précitées.

Tableau n° 2**Classes les plus fréquentes dans les enregistrements internationaux**

Enregistrements par classe de janvier à juin 2009, parts par rapport au total

<u>Classe</u>	<u>Titre</u>	<u>2009</u>	<u>Part</u>
Classe 10	horlogerie et autres instruments de mesure, instruments de contrôle ou de signalisation	116	13,6%
Classe 9	emballages et récipients pour le transport ou la manutention des marchandises	97	11,4%
Classe 6	ameublement	92	10,8%
Classe 7	articles de ménage non compris dans d'autres classes	63	7,4%
Classe 32	symboles graphiques et logos, motifs décoratifs pour surfaces, ornementation	48	5,6%

Portée (territoires)

En moyenne, le nombre de parties contractantes désignées dans un enregistrement international a été de 6,3.

Sur l'ensemble des enregistrements internationaux inscrits par le Bureau international durant le premier semestre de 2009, 66,5% contenaient au plus cinq désignations de parties contractantes.

Revendication de priorité

Sur l'ensemble des enregistrements internationaux inscrits par le Bureau international durant le premier semestre de 2009, 34% contenaient une revendication de priorité. Cela laisse supposer que dans les 66% des cas restants, la demande internationale constituerait le premier dépôt qui pourrait servir de base à une revendication de priorité dans d'autres dépôts effectués en dehors de l'Union de la Haye.

Publication

Sur l'ensemble des enregistrements internationaux inscrits par le Bureau international durant le premier semestre de 2009, 46,1% contenaient une demande de publication immédiate alors que 14,1% contenaient une demande d'ajournement de la publication.

Montant des taxes payées

En moyenne, le montant des taxes payées en ce qui concerne un enregistrement international a été de 1895 francs suisses.

Sur l'ensemble des enregistrements internationaux inscrits par le Bureau international durant le premier semestre de 2009, 86,7% ont donné lieu au paiement de taxes d'un montant inférieur à 3000 francs suisses.

Pour plus de détails sur la nature des dépôts, voir les graphiques 5 à 7.

Enregistrements en vigueur

Le 30 juin 2009, 25 974 enregistrements internationaux en vigueur étaient inscrits au nom de 7812 titulaires de droits différents (voir le graphique 8). Ces enregistrements contenaient 109 733 dessins ou modèles et 262 503 désignations.

Évolution des dépôts de demandes internationales (tableaux n^{os} 3 et 5)

À l'échelle mondiale

De janvier à juin 2009, le Bureau international a reçu 871 demandes internationales pour la protection de 3665 dessins ou modèles. Par rapport à la même période en 2008, ce chiffre atteste une légère baisse (0,6%) du nombre des demandes et une diminution de 14,4% du nombre des dessins ou modèles contenus dans celles-ci.

Les graphiques 13 à 16 établissent une comparaison entre les chiffres totaux et mensuels correspondant aux demandes internationales reçues jusqu'au 30 juin 2009.

Par partie contractante

Pour la deuxième année consécutive, ce sont les déposants invoquant un rattachement à la Communauté européenne qui ont déposé le plus grand nombre de demandes internationales.

Viennent ensuite, dans cet ordre, les déposants invoquant un rattachement à la Suisse, la France et la Turquie. Bien que la Turquie ait conservé la quatrième place, le nombre de dépôts concernant ce pays a augmenté de plus de 140% par rapport à la même période en 2008.

Les déposants, invoquant un rattachement à l'Allemagne, qui étaient auparavant à l'origine du plus grand nombre de dépôts de demandes internationales, n'ont déposé qu'une seule demande internationale durant le premier semestre de 2009. Il semblerait que tous les déposants allemands aient invoqué un rattachement à la Communauté européenne parce que l'Allemagne n'est pas devenue partie à l'Acte de Genève.

Tableau n° 3**Nombre de demandes déposées par les parties contractantes faisant partie des utilisateurs principaux (janvier-juin 2009)**

Parts du nombre total de dépôts en 2009 et taux de croissance par rapport à 2008

Partie contractante d'origine	janv.-juin 2008	janv.-juin 2009	Part	Croissance
1. Communauté européenne (EM)	398	369	42,4%	-7,3%
2. Suisse (CH)	305	324	37,2%	6,2%
3. France (FR)	115	102	11,7%	-11,3%
4. Turquie (TR)	14	34	3,9%	142,9%
5. Bulgarie (BG)	3	6	0,7%	100,0%
6. Danemark (DK)	0	5	0,6%	-
7. Liechtenstein (LI)	6	5	0,6%	-16,7%
8. Espagne (ES)	6	5	0,6%	-16,7%
9. Maroc (MA)	2	3	0,3%	50,0%
10. Hongrie (HU)	3	2	0,2%	-33,3%
11. République de Moldova (MD)	3	2	0,2%	-33,3%
12. Pays-Bas (NL)	1	2	0,2%	100,0%
13. Slovénie (SI)	4	2	0,2%	-50,0%
14. Ukraine (UA)	0	2	0,2%	-
Autres pays	16	8	0,9%	-50,0%
Total	876	871	100%	-0,6%

Évolution des désignations (tableaux n° 4 et 6)

Le nombre de nouvelles désignations notifiées aux parties contractantes durant le premier semestre de 2009 a été de 5383. Ce chiffre révèle une diminution de 17,2% par rapport à la même période en 2008. Comme cela a été indiqué précédemment, cette diminution semble être due au fait que de nombreux déposants aient choisi de désigner la Communauté européenne plutôt que des États membres de l'Union européenne également parties à l'Arrangement de La Haye.

La Communauté européenne (avec un taux de croissance de 49% en ce qui concerne les désignations) est passée en tête des parties contractantes les plus fréquemment désignées, reléguant ainsi la Suisse à la deuxième place. La Turquie conserve sa troisième place dans le classement des parties contractantes les plus fréquemment désignées. Singapour a progressé dans le classement et est devenue la quatrième partie contractante la plus fréquemment désignée.

Tableau n° 4**Parties contractantes les plus désignées****Désignations dans les enregistrements (janvier-juin 2009)**

Parts du nombre total de désignations en 2009 et taux de croissance par rapport à 2008

Partie contractante désignée	janv.-juin 2008	janv.-juin 2009	Part	Croissance
1. Communauté européenne (EM)	412	614	11,4%	49,0%
2. Suisse (CH)	602	608	11,3%	1,0%
3. Turquie (TR)	317	378	7,0%	19,2%
4. Singapour (SG)	242	263	4,9%	8,7%
5. Ukraine (UA)	295	242	4,5%	-18,0%
6. Croatie (HR)	287	218	4,0%	-24,0%
7. Indonésie (ID)	240	203	3,8%	-15,4%
8. Tunisie (TN)	231	197	3,7%	-14,7%
9. Maroc (MA)	210	196	3,6%	-6,7%
10. Monaco (MC)	227	192	3,6%	-15,4%
11. Liechtenstein (LI)	221	165	3,1%	-25,3%
12. Antilles néerlandaises (AN)	195	160	3,0%	-17,9%
13. Ex-République yougoslave de Macédoine (MK)	214	160	3,0%	-25,2%
14. Monténégro (ME)	194	136	2,5%	-29,9%
15. Égypte (EG)	220	130	2,4%	-40,9%
Autres pays	2 398	1 521	28,3%	-36,6%
Total	6 505	5 383	100%	-17,2%

Nombre de parties contractantes

L'Oman et la Pologne ont déposé leurs instruments d'adhésion à l'Acte de 1999 de l'Arrangement de La Haye (Acte de Genève) durant le premier semestre de 2009.

Le 2 juillet 2009, date à laquelle l'adhésion de la Pologne a pris effet, le nombre total des membres de l'Union de La Haye est passé à 56, parmi lesquels 35 étaient liés par l'Acte de Genève, 34 par l'Acte de 1960 et 15 par l'Acte de 1934.

Le 3 juin 2009, l'Indonésie a déposé son instrument de dénonciation de l'Acte de 1934 de l'Arrangement de La Haye. À compter du 3 juin 2010, l'Acte de 1934 ne s'appliquera plus à l'Indonésie.

Communications électroniques

Un système de dépôt électronique des demandes internationales est disponible depuis le mois de janvier 2008 sur le site Web de l'OMPI consacré au système de La Haye. Plus de 50% des demandes déposées durant le premier semestre de 2009 l'ont été par la voie électronique.

Le *Bulletin des dessins et modèles industriels* ainsi que des statistiques mensuelles concernant l'enregistrement sont publiés régulièrement sur le site Web consacré au système de La Haye.

Préparatifs en vue du gel de l'application de l'Acte de 1934

Les 24 février et 12 mai 2009, l'OMPI a organisé deux réunions consultatives informelles à l'intention des États contractants de l'Acte de 1934 de l'Arrangement de La Haye afin d'examiner la pertinence de cet acte. À l'issue de la première réunion, les participants avaient déjà convenu du caractère obsolète de l'Acte de 1934 ainsi que de la nécessité d'articuler le système de La Haye autour de l'Acte de 1999 afin d'en réduire la complexité. Pendant la seconde réunion, les participants ont envisagé la possibilité de mettre un terme à l'Acte de 1934 par consentement de ses 15 parties contractantes.

À la suite de ces consultations, le Bureau international a élaboré une proposition de gel de l'application de l'Acte de 1934 à compter du 1^{er} janvier 2010. Cette proposition sera soumise à une Réunion extraordinaire des États contractants de l'Acte de Londres (1934) de l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels qui se tiendra en septembre 2009 à Genève¹. Si cette proposition était approuvée, l'Assemblée de l'Union de La Haye serait invitée à modifier le règlement d'exécution commun conformément à ce qui est proposé dans le document H/A/28/1, afin de rendre compte de ce gel en termes opérationnels².

[Les graphiques et les tableaux suivent]

Les faits nouveaux suivants se sont produits après la clôture de la période allant de janvier à juin 2009 :

¹ La proposition de geler l'application de l'Acte de 1934 a été unanimement approuvée par les États contractants lors de la réunion extraordinaire qui s'est tenue le 24 septembre 2009.

² L'Assemblée de l'Union de La Haye a adopté les modifications proposées au règlement d'exécution commun lors de sa 28^e session qui s'est tenue du 22 septembre au 1^{er} octobre 2009 à Genève.

Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

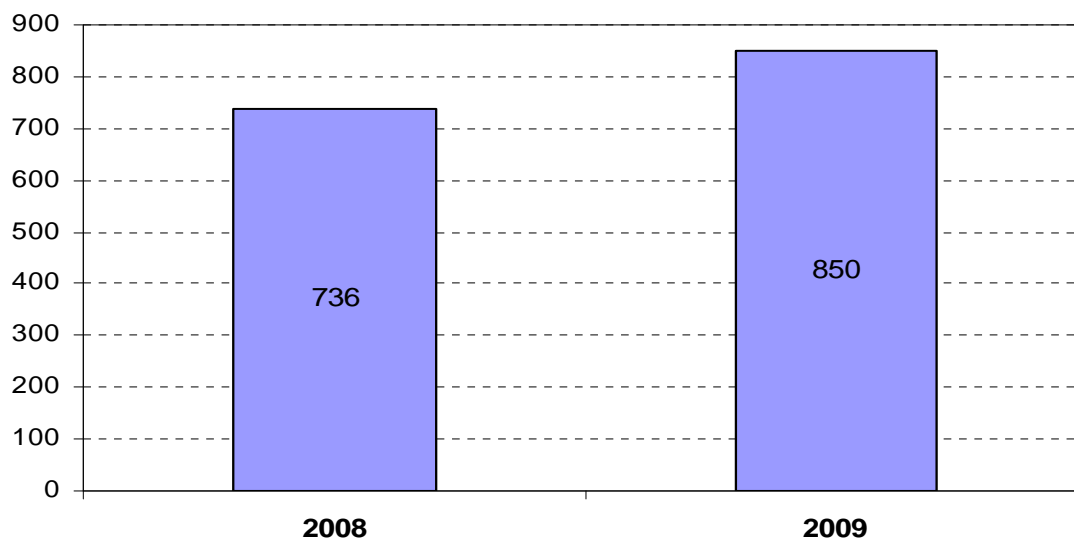
Rapport semestriel (juin 2009)

Enregistrements internationaux

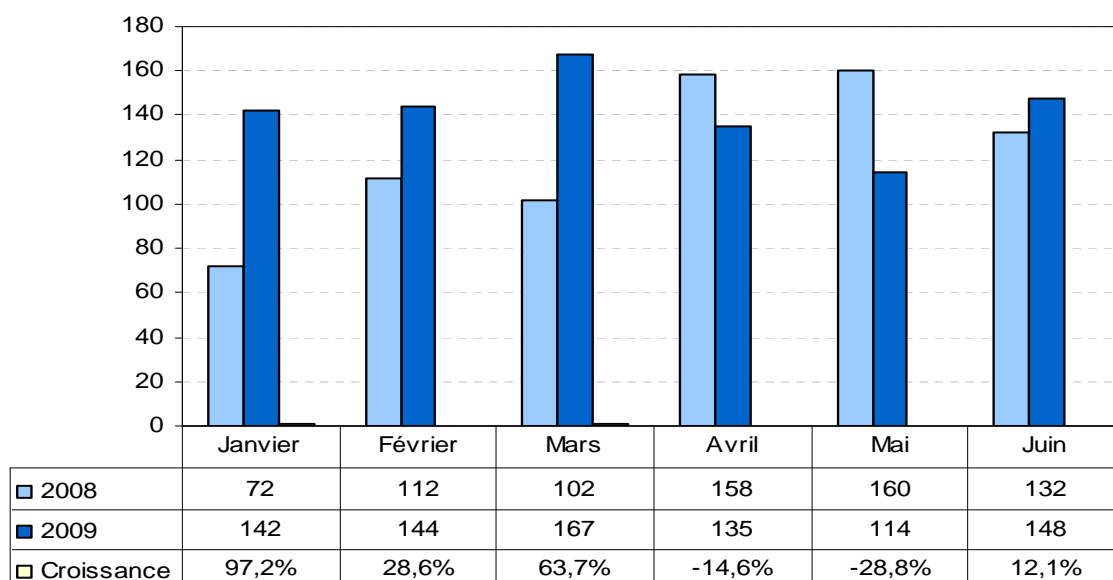
De janvier à juin 2009, le Bureau international a inscrit 850 enregistrements internationaux. Ce chiffre révèle une augmentation de 15,5% par rapport à la même période en 2008.

Les graphiques ci-dessous visent à comparer les chiffres totaux et mensuels jusqu'au 30 juin 2009.

Graphique 1 – Enregistrements inscrits de janvier à juin 2009 (par rapport à 2008)



Graphique 2 – Enregistrements inscrits de janvier à juin 2008-2009 (par mois)



Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Rapport semestriel (juin 2009)

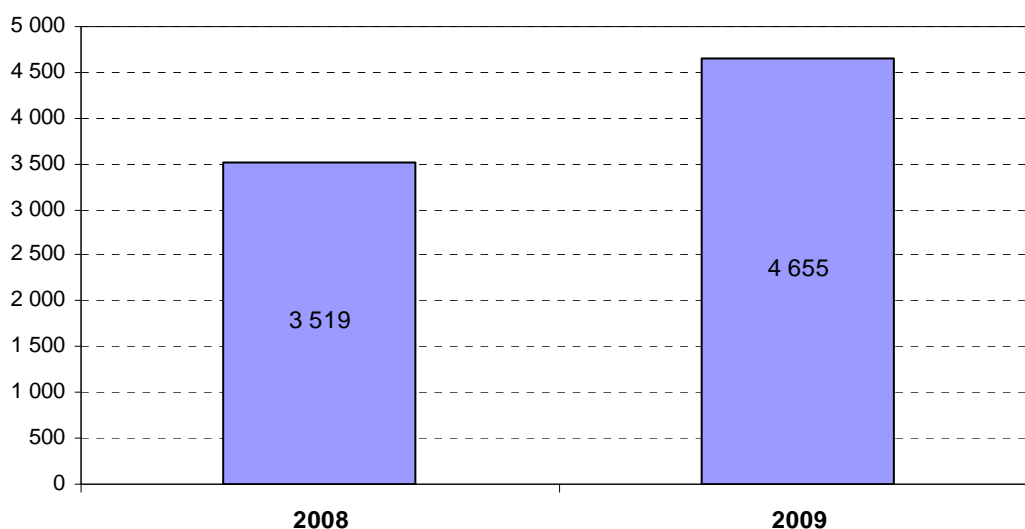
Dessins et modèles industriels contenus dans les enregistrements

Les enregistrements internationaux inscrits par le Bureau international de janvier à juin 2009 contenaient 4655 dessins ou modèles industriels.

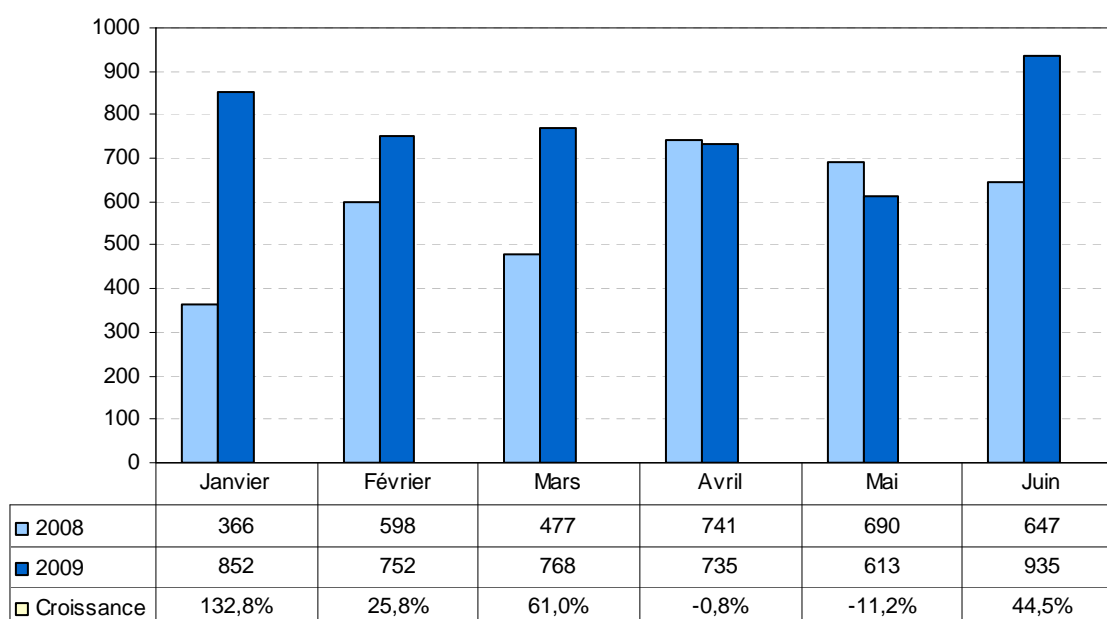
Ce chiffre révèle une augmentation de 32,3% par rapport à la même période en 2008.

Les graphiques ci-dessous visent à comparer les chiffres totaux et mensuels jusqu'au 30 juin 2009.

Graphique 3 – Dessins et modèles industriels enregistrés de janvier à juin 2009 (par rapport à 2008)

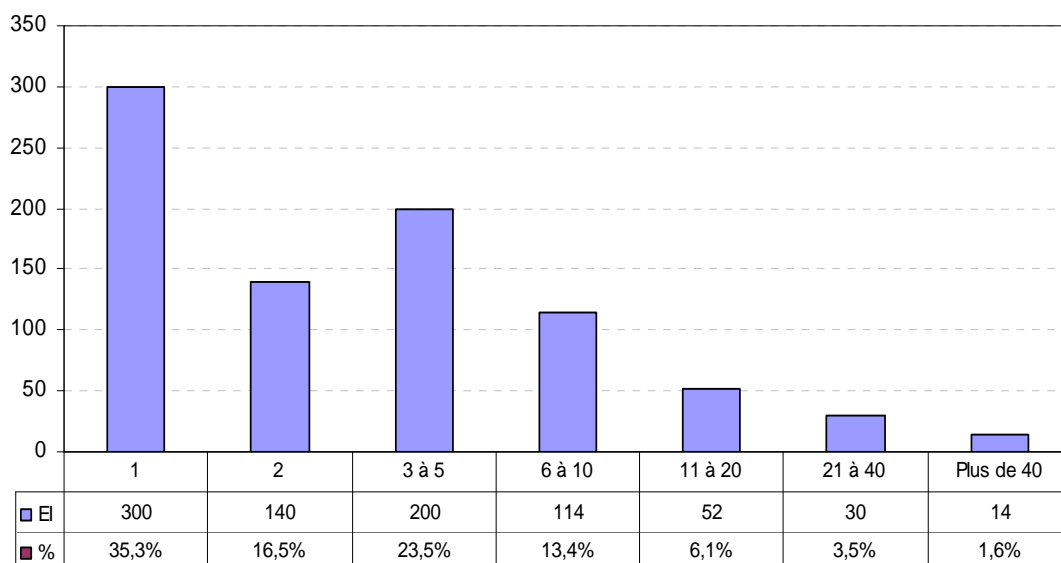


Graphique 4 – Dessins et modèles industriels enregistrés de janvier à juin 2008-2009 (par mois)

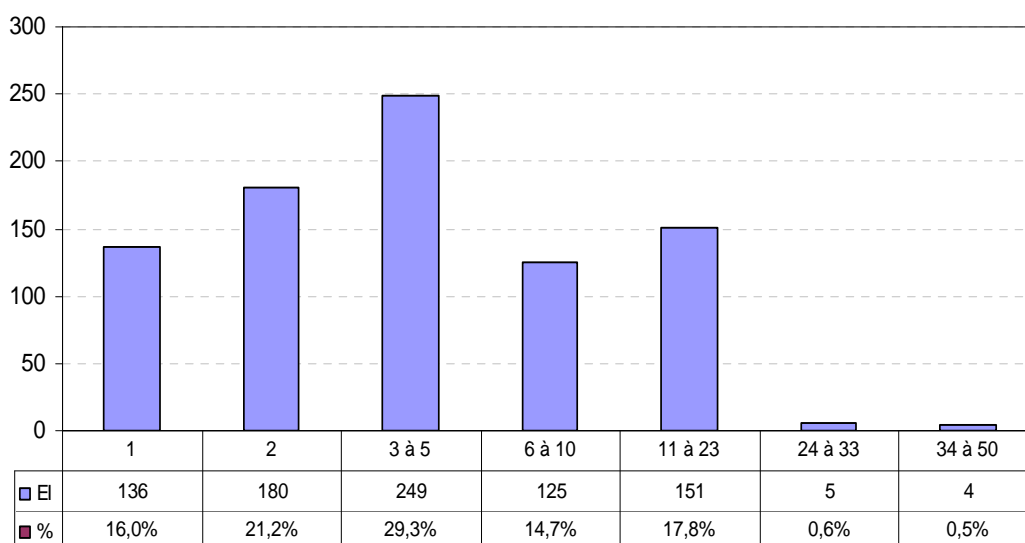


**Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels
Rapport semestriel (juin 2009)**

Graphique 5 – Nombre de dessins et modèles industriels par enregistrement jusqu'en juin 2009

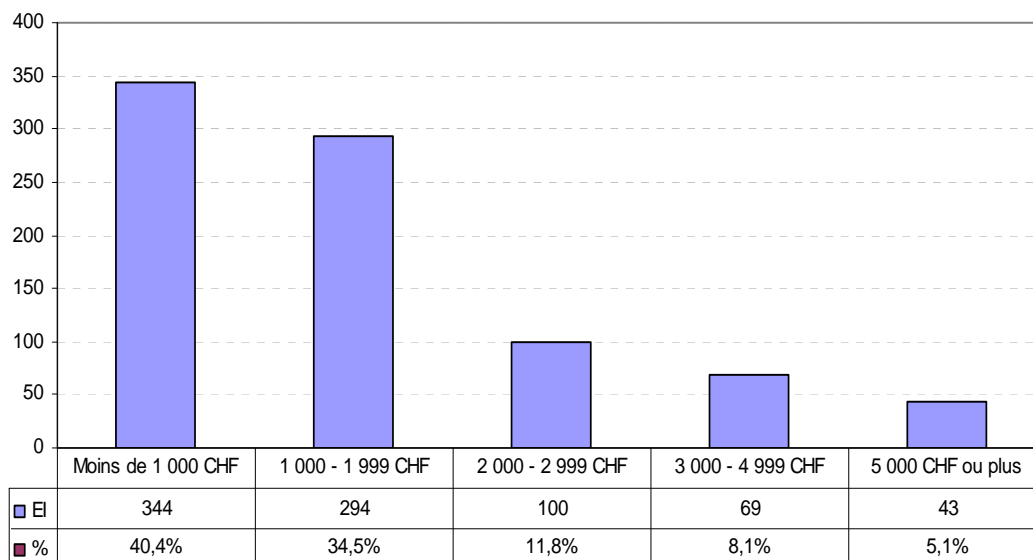


Graphique 6 – Nombre de désignations par enregistrement jusqu'en juin 2009



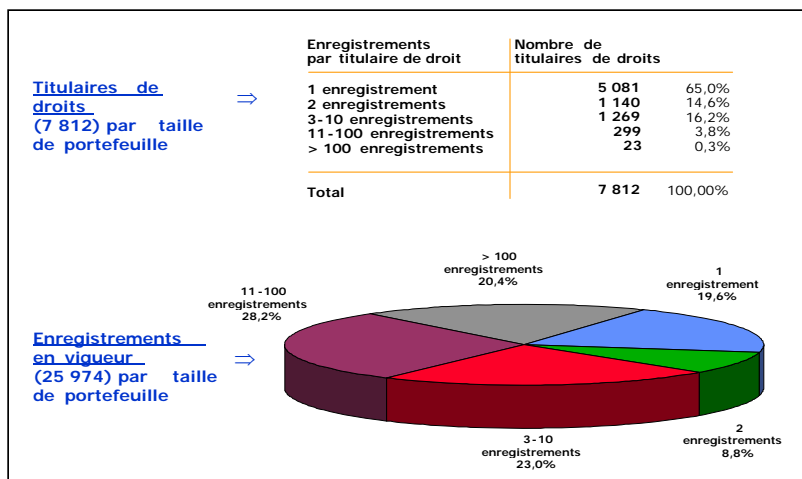
Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels
Rapport semestriel (juin 2009)

Graphique 7 – Montant des taxes payées par enregistrement jusqu'en juin 2009



Graphique 8 – Enregistrements internationaux inscrits au registre international

Le 30 juin 2009



Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Rapport semestriel (juin 2009)

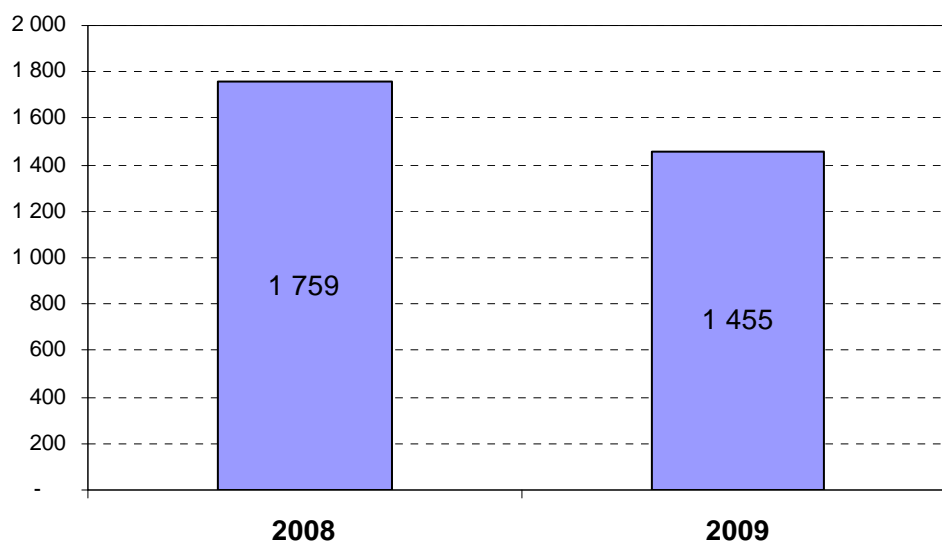
Renouvellements

De janvier à juin 2009, le Bureau international a inscrit 1455 renouvellements.

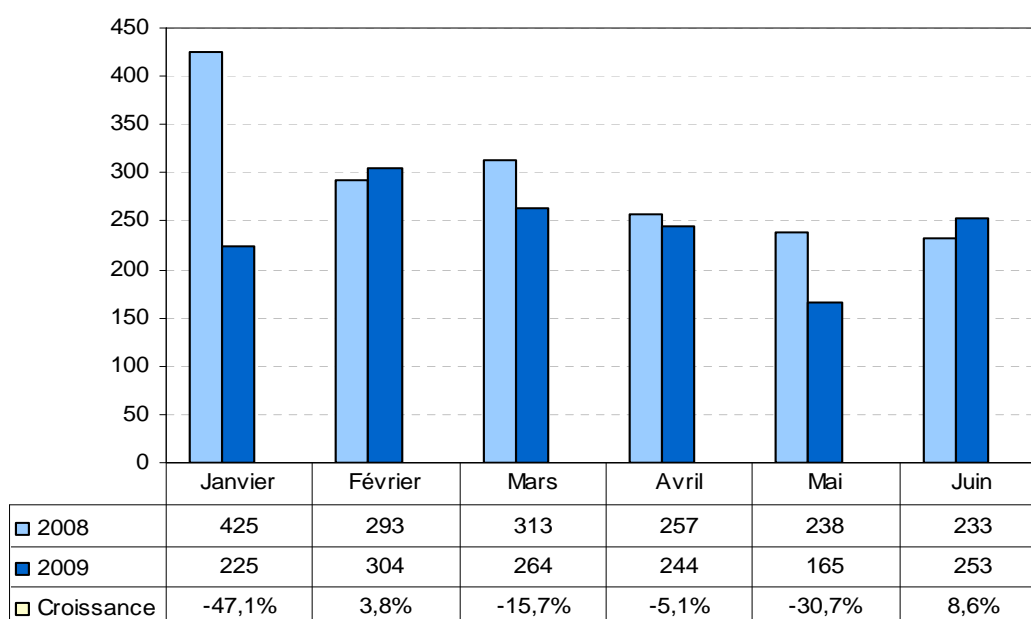
Ce chiffre révèle une diminution de 17,3% par rapport à la même période en 2008.

Les graphiques ci-dessous visent à comparer les chiffres totaux et mensuels jusqu'au 30 juin 2009.

Graphique 9 – Renouvellements inscrits de janvier à juin 2009 (par rapport à 2008)



Graphique 10 – Renouvellements inscrits de janvier à juin 2008-2009 (par mois)



Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Rapport semestriel (juin 2009)

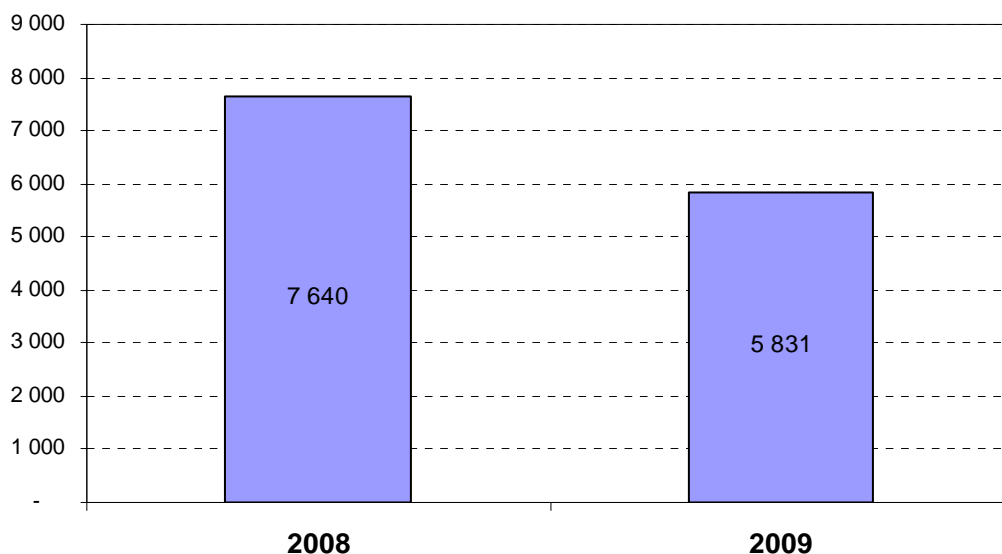
Dessins et modèles industriels contenus dans les renouvellements

De janvier à juin 2009, le Bureau international a inscrit 5831 dessins et modèles contenus dans des renouvellements.

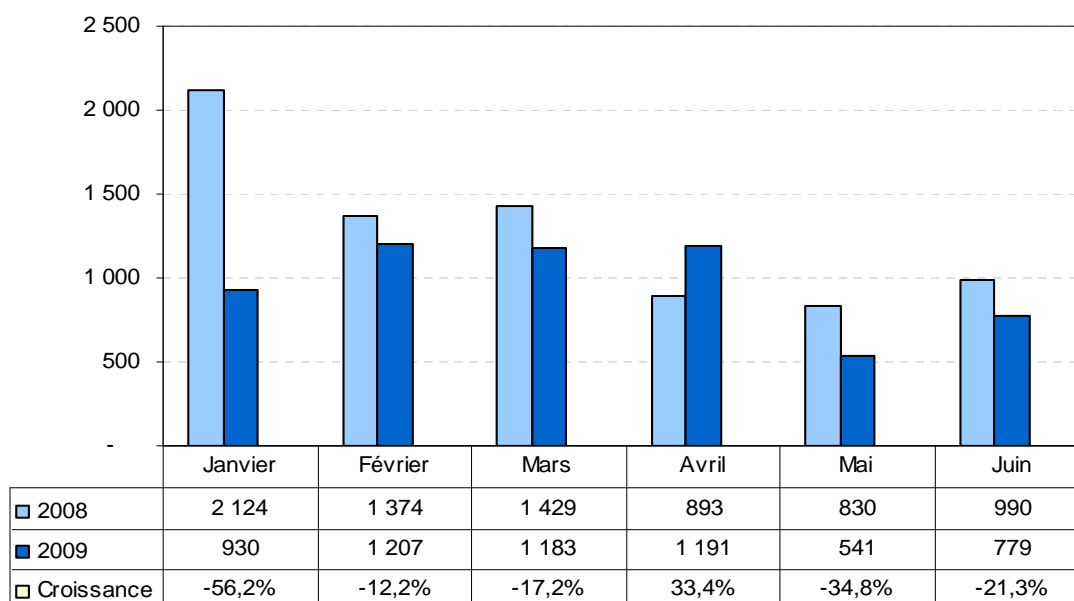
Ce chiffre révèle une diminution de 23,7% par rapport à la même période en 2008.

Les graphiques ci-dessous visent à comparer les chiffres totaux et mensuels jusqu'au 30 juin 2009.

Graphique 11 – Dessins et modèles industriels renouvelés de janvier à juin 2009 (par rapport à 2008)



Graphique 12 – Dessins et modèles industriels renouvelés de janvier à juin 2008-2009 (par mois)



Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

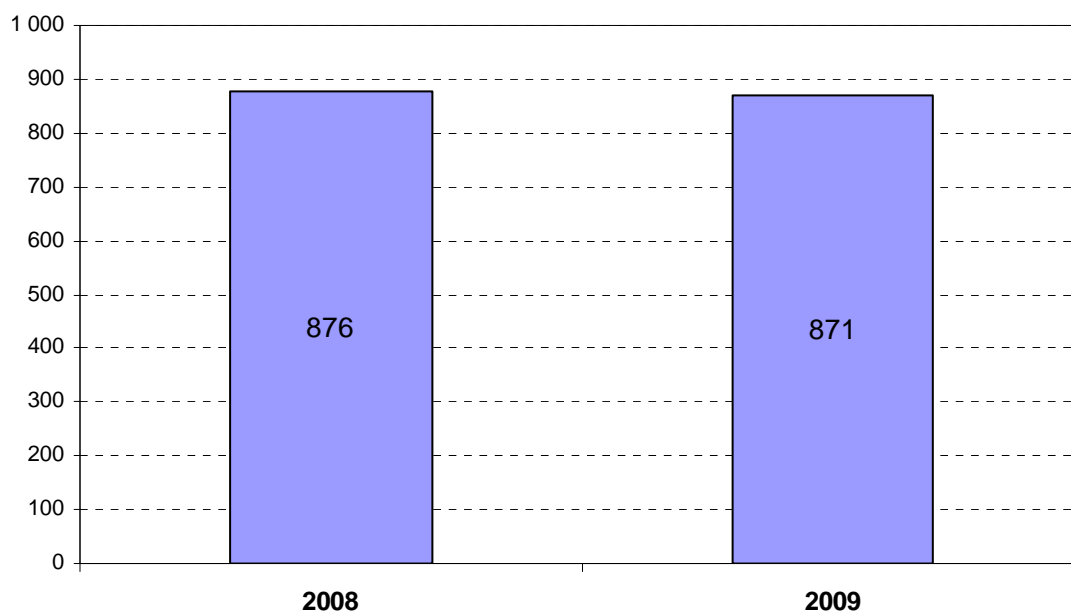
Rapport semestriel (juin 2009)

Évolution des dépôts (à l'échelle mondiale)

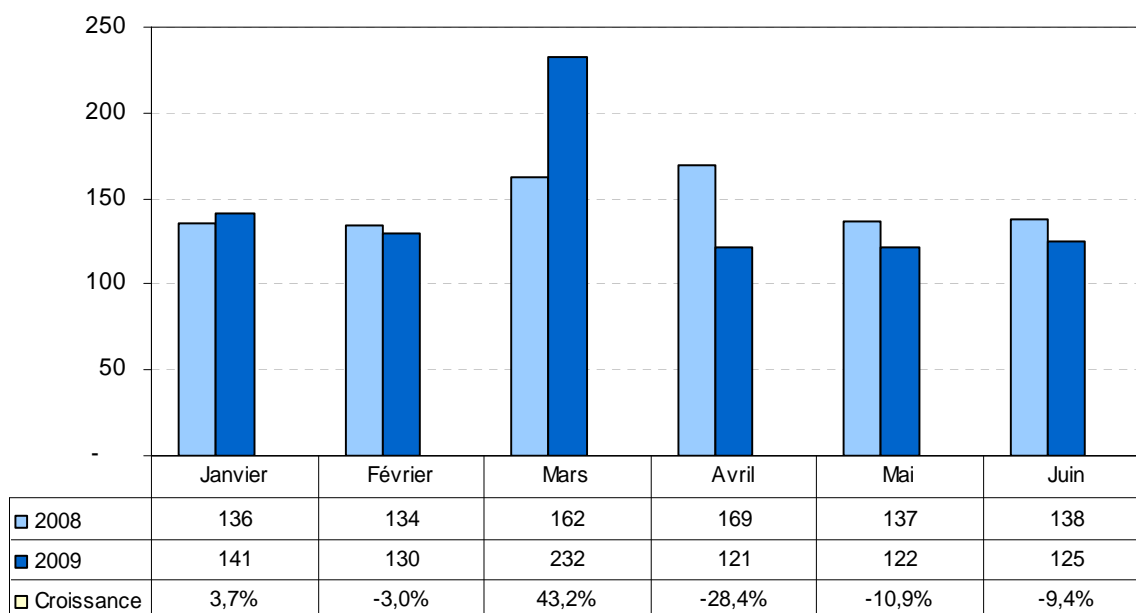
De janvier à juin 2009, le Bureau international a reçu 871 demandes internationales. Ce chiffre révèle une diminution de 0,6% par rapport à la même période en 2008.

Les graphiques ci-dessous visent à comparer les chiffres totaux et mensuels jusqu'au 30 juin 2009.

Graphique 13 – Demandes reçues de janvier à juin 2009 (par rapport à 2008)



Graphique 14 – Demandes reçues de janvier à juin 2008-2009 (par mois)



Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Rapport semestriel (juin 2009)

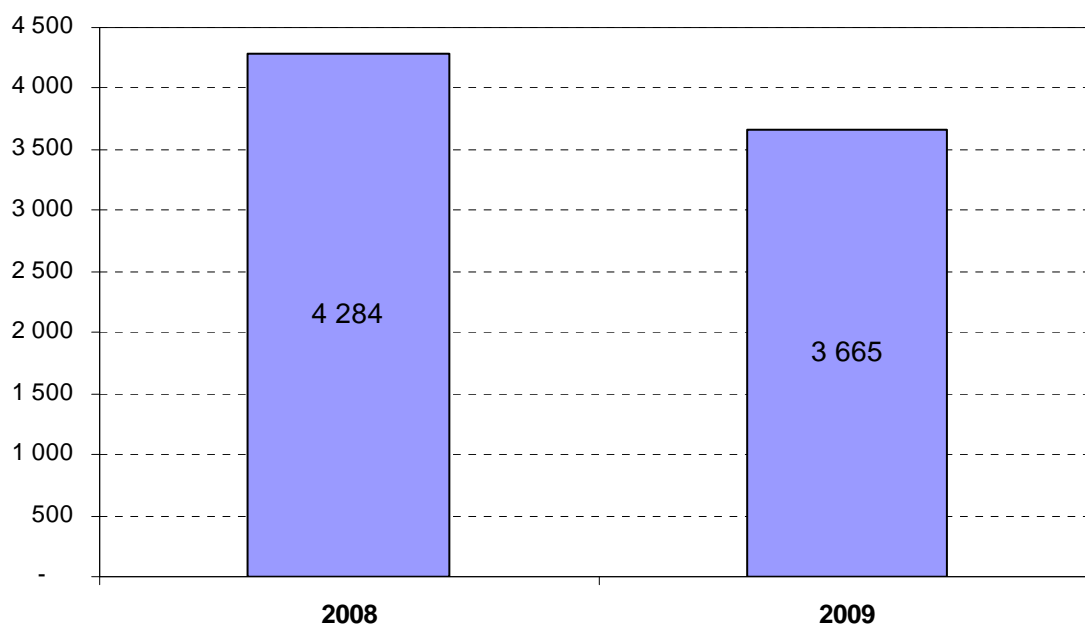
Dessins et modèles industriels contenus dans des demandes

De janvier à juin 2009, le Bureau international a reçu 3665 dessins ou modèles contenus dans des demandes internationales.

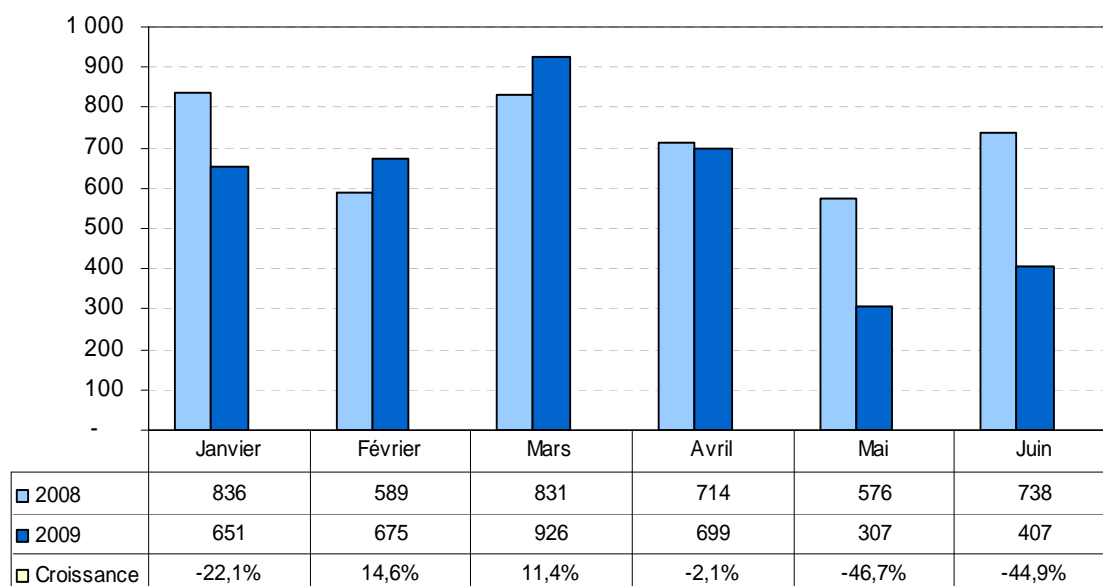
Ce chiffre révèle une diminution de 14,4% par rapport à la même période en 2008.

Les graphiques ci-dessous visent à comparer les chiffres totaux et mensuels jusqu'au 30 juin 2009.

Graphique 15 – Dessins et modèles industriels reçus de janvier à juin 2009 (par rapport à 2008)



Graphique 16 – Dessins et modèles industriels reçus de janvier à juin 2008-2009 (par mois)



Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Rapport semestriel (juin 2009)

Tableau n° 5

Demandes par partie contractante

Demandes déposées de janvier à juin 2009

Parts par rapport au nombre total de dépôts en 2009 et taux de croissance par rapport à 2008

<u>Partie contractante d'origine</u>	<u>janv.-juin 2008</u>	<u>janv.-juin 2009</u>	<u>Part</u>	<u>Croissance</u>
1 Albanie (AL)	0	0	0,0%	-
2 Allemagne (DE)	7	1	0,1%	-85,7%
3 Antilles néerlandaises (AN)	0	0	0,0%	-
4 Arménie (AM)	1	0	0,0%	-100,0%
5 Belize (BZ)	0	0	0,0%	-
6 Benelux (BX)	1	3	0,3%	200,0%
7 Bénin (BJ)	0	0	0,0%	-
8 Bosnie-Herzégovine (BA)	-	0	0,0%	-
9 Botswana (BW)	0	0	0,0%	-
10 Bulgarie (BG)	3	6	0,7%	100,0%
11 Communauté européenne (EM)	398	369	42,4%	-7,3%
12 Côte d'Ivoire (CI)	0	0	0,0%	-
13 Croatie (HR)	3	1	0,1%	-66,7%
14 Danemark (DK)	-	5	0,6%	-
15 Égypte (EG)	0	0	0,0%	-
16 Espagne (ES)	6	5	0,6%	-16,7%
17 Estonie (EE)	0	0	0,0%	-
18 Ex-République yougoslave de Macédoine (MK)	1	0	0,0%	-100,0%
19 France (FR)	115	102	11,7%	-11,3%
20 Gabon (GA)	0	0	0,0%	-
21 Géorgie (GE)	0	1	0,1%	-
22 Ghana (GH)	-	0	0,0%	-
23 Grèce (GR)	0	0	0,0%	-
24 Hongrie (HU)	3	2	0,2%	-33,3%
25 Indonésie (ID)	0	0	0,0%	-
26 Islande (IS)	0	1	0,1%	-
27 Italie (IT)	1	0	0,0%	-100,0%
28 Kirghizistan (KG)	0	0	0,0%	-
29 Lettonie (LV)	0	0	0,0%	-
30 Liechtenstein (LI)	6	5	0,6%	-16,7%
31 Lituanie (LT)	-	1	0,1%	-
32 Mali (ML)	0	0	0,0%	-
33 Maroc (MA)	2	3	0,3%	50,0%
34 Monaco (MC)	1	0	0,0%	-100,0%
35 Mongolie (MN)	0	0	0,0%	-
36 Monténégro (ME)	0	0	0,0%	-
37 Namibie (NA)	0	0	0,0%	-
38 Niger (NE)	0	0	0,0%	-
39 Oman (OM)	-	0	0,0%	-
40 Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OA)	-	1	0,1%	-
41 République arabe syrienne (SY)	0	0	0,0%	-
42 République de Moldova (MD)	3	2	0,2%	-33,3%

Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels
Rapport semestriel (juin 2009)

<u>Partie contractante d'origine</u>	<u>janv.-juin 2008</u>	<u>janv.-juin 2009</u>	<u>Part</u>	<u>Croissance</u>
43 République populaire démocratique de Corée (KP)	0	0	0,0%	-
44 Roumanie (RO)	1	1	0,1%	0,0%
45 Sao Tomé-et-Principe (ST)	-	0	0,0%	-
46 Sénégal (SN)	1	0	0,0%	-100,0%
47 Serbie (RS)	0	0	0,0%	-
48 Singapour (SG)	0	0	0,0%	-
49 Slovénie (SI)	4	2	0,2%	-50,0%
50 Suisse (CH)	305	324	37,2%	6,2%
51 Suriname (SR)	0	0	0,0%	-
52 Tunisie (TN)	0	0	0,0%	-
53 Turquie (TR)	14	34	3,9%	142,9%
54 Ukraine (UA)	0	2	0,2%	-
Total	876	871	100%	-0,6%

Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Rapport semestriel (juin 2009)

Tableau n° 6

Totalité des parties contractantes désignées

Membres désignés dans les enregistrements (janvier-juin 2009)

Parts par rapport au nombre total de dépôts en 2009 et taux de croissance par rapport à 2008

	<u>Partie contractante désignée</u>	<u>janv.-juin 2008</u>	<u>janv.-juin 2009</u>	<u>Part</u>	<u>Croissance</u>
1	Albanie (AL)	150	100	1,9%	-33,3%
2	Allemagne (DE)	116	80	1,5%	-31,0%
3	Antilles néerlandaises (AN)	195	160	3,0%	-17,9%
4	Arménie (AM)	141	97	1,8%	-31,2%
5	Belize (BZ)	120	86	1,6%	-28,3%
6	Benelux (BX)	118	66	1,2%	-44,1%
7	Bénin (BJ)	20	6	0,1%	-70,0%
8	Bosnie-Herzégovine (BA)	-	17	0,3%	-
9	Botswana (BW)	17	14	0,3%	-17,6%
10	Bulgarie (BG)	35	15	0,3%	-57,1%
11	Communauté européenne (EM)	412	614	11,4%	49,0%
12	Côte d'Ivoire (CI)	25	6	0,1%	-76,0%
13	Croatie (HR)	287	218	4,0%	-24,0%
14	Danemark (DK)	-	6	0,1%	-
15	Égypte (EG)	220	130	2,4%	-40,9%
16	Espagne (ES)	86	52	1,0%	-39,5%
17	Estonie (EE)	20	16	0,3%	-20,0%
18	Ex-République yougoslave de Macédoine (MK)	214	160	3,0%	-25,2%
19	France (FR)	136	80	1,5%	-41,2%
20	Gabon (GA)	13	3	0,1%	-76,9%
21	Géorgie (GE)	174	113	2,1%	-35,1%
22	Ghana (GH)		5	0,1%	-
23	Grèce (GR)	70	28	0,5%	-60,0%
24	Hongrie (HU)	58	21	0,4%	-63,8%
25	Indonésie (ID)	240	203	3,8%	-15,4%
26	Islande (IS)	34	36	0,7%	5,9%
27	Italie (IT)	114	62	1,2%	-45,6%
28	Kirghizistan (KG)	137	98	1,8%	-28,5%
29	Lettonie (LV)	15	11	0,2%	-26,7%
30	Liechtenstein (LI)	221	165	3,1%	-25,3%
31	Lituanie (LT)	-	10	0,2%	-
32	Mali (ML)	11	3	0,1%	-72,7%
33	Maroc (MA)	210	196	3,6%	-6,7%
34	Monaco (MC)	227	192	3,6%	-15,4%
35	Mongolie (MN)	137	94	1,7%	-31,4%
36	Monténégro (ME)	194	136	2,5%	-29,9%
37	Namibie (NA)	18	15	0,3%	-16,7%
38	Niger (NE)	13	4	0,1%	-69,2%
39	Oman (OM)	-	38	0,7%	-
40	Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OA)	-	17	0,3%	-
41	République arabe syrienne (SY)	3	22	0,4%	633,3%
42	République de Moldova (MD)	160	107	2,0%	-33,1%
43	République populaire démocratique de Corée (KP)	126	32	0,6%	-74,6%

Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels
Rapport semestriel (juin 2009)

	<u>Partie contractante désignée</u>	<u>janv.-juin 2008</u>	<u>janv.-juin 2009</u>	<u>Part</u>	<u>Croissance</u>
44	Roumanie (RO)	27	27	0,5%	0,0%
45	Sao Tomé-et-Principe (ST)	-	2	0,0%	-
46	Sénégal (SN)	22	7	0,1%	-68,2%
47	Serbie (RS)	204	82	1,5%	-59,8%
48	Singapour (SG)	242	263	4,9%	8,7%
49	Slovénie (SI)	56	30	0,6%	-46,4%
50	Suisse (CH)	602	608	11,3%	1,0%
51	Suriname (SR)	22	12	0,2%	-45,5%
52	Tunisie (TN)	231	197	3,7%	-14,7%
53	Turquie (TR)	317	378	7,0%	19,2%
54	Ukraine (UA)	295	242	4,5%	-18,0%
	Total	6 505	5 382	100%	-17,2%

**Membres de l'Union de La Haye
regroupés en fonction de l'acte ou des actes qui les lient**

Membres liés uniquement par l'Acte de 1999

Arménie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Communauté européenne, Danemark, Estonie, Ghana, Islande, Lettonie, Lituanie, Namibie, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Pologne³, République arabe syrienne, Sao Tomé-et-Principe, Singapour, Turquie (18)

Membres liés par les actes de 1999 et de 1960

Albanie, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Hongrie, Kirghizistan, Mongolie, République de Moldova, Roumanie, Slovénie, Ukraine (12)

Membres liés par les actes de 1999 et de 1934

Égypte, Espagne (2)

Membres liés par les trois actes de l'Arrangement de La Haye

France, Liechtenstein, Suisse (3)

Membres liés uniquement par l'Acte de 1960

Belgique, Belize, Gabon, Grèce, Italie, Luxembourg, Mali, Monténégro, Niger, République populaire démocratique de Corée, Serbie (11)

Membres liés par les actes de 1960 et de 1934

Allemagne, Bénin, Côte d'Ivoire, Maroc, Monaco, Pays-Bas⁴, Sénégal, Suriname (8)

Membres liés uniquement par l'Acte de 1934

Indonésie⁵, Tunisie (2)

³ L'adhésion de la Pologne a été reçue le 2 avril 2009 et est entrée en vigueur le 2 juillet 2009.

⁴ L'Acte de 1960 ne concerne que le territoire européen. L'Acte de 1934 ne concerne que les Antilles néerlandaises.

⁵ L'Indonésie a présenté son instrument de dénonciation de l'Acte de 1934 au directeur général de l'OMPI le 3 juin 2009. Cette dénonciation entrera donc en vigueur à compter du 3 juin 2010.